

ACCIDENT DE NAVIRES AU PORT DE DOUALA- BONABÉRI : LE CHENAL RESTE OPÉRATIONNEL

Le Port Autonome de Douala informe le public et la communauté portuaire que dans la nuit du 11 au 12 juillet 2026, aux environs de 03h00, un accident maritime est survenu sur le chenal du Port de Douala-Bonabéri, au niveau de la bouée n°20, impliquant les navires **M/V SEA HONOR**, en phase de sortie du port, et **M/V BLACK RHINO**, en provenance du port de Kribi et en phase d'entrée.

L'incident n'a occasionné aucune perte en vie humaine, mais on a enregistré d'importants dommages matériels sur les deux navires et entraîné l'obstruction temporaire du chenal de navigation.

Sous la violence du choc, le navire en provenance de kribi a sombré, entraînant avec lui environ 150 conteneurs, désormais engloutis sous les eaux.

Dès la survenance de l'accident, les équipes techniques et opérationnelles du Port Autonome de Douala ont été immédiatement mobilisées. Une cellule de crise a été mise en place et d'importants moyens nautiques ont été déployés afin de sécuriser la zone et de rétablir la circulation maritime dans les meilleurs délais.

À l'issue des opérations, le **M/V SEA HONOR** a été désengagé et conduit vers la zone de mouillage, tandis que le **M/V BLACK RHINO** a été échoué de manière contrôlée le long de l'alignement des bouées rouges afin de garantir la sécurité de la navigation. Les quinze membres de son équipage ont été débarqués en toute sécurité et pris en charge conformément aux procédures en vigueur.

Les opérations de libération du chenal ont été menées avec succès. La navigation a ainsi pu reprendre dans des conditions normales de sécurité.

Les premières constatations laissent présumer qu'une perte de contrôle de la barre du **M/V BLACK RHINO** serait à l'origine de la collision. Une enquête technique est en cours afin d'établir les circonstances exactes de l'accident et de déterminer les responsabilités, conformément à la réglementation applicable.

Le Directeur Général Port Autonome de Douala tient à saluer le professionnalisme et la réactivité de l'ensemble des équipes mobilisées, ainsi que la collaboration des différents acteurs intervenus dans la gestion de cet incident.

Il réaffirme par ailleurs l'engagement du Port Autonome de Douala à garantir la sécurité de la navigation, la continuité des opérations portuaires et la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Cordialement.

Lucien EBOKO
Commissaire d'Avaries (CESAM)
Directeur Général GEM-LEM
BP : 822 Douala
Tél. + (237) 233 426 954
Mob. + (237) 699 868 571 / 676 821 550
Mail : lucien.eboko@gem-lem.com